

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2013-7-6-7

Service consulté

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE DE FONCTIONNEMENT EN FAVEUR DU
COMMISSARIAT A L'AMENAGEMENT DU MASSIF DES VOSGES**

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'engager les crédits de paiement nécessaires au versement de la participation du Département au financement du séminaire intitulé « Rencontres du Massif des Vosges », en faveur du Commissariat au Massif Vosgien, Maître d'ouvrage, pour un montant total de 15 000 €.

Les Régions Alsace, Franche-Comté et Lorraine et le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges ont financé en 2012 une mission d'évaluation de la Convention interrégionale du Massif des Vosges. Une des conclusions de cette étude met en exergue le manque d'information des publics quant à l'existence de la politique de montagne et aux possibilités financières offertes pour soutenir des projets sur le massif.

Ainsi, la politique de la montagne et son outil opérationnel qu'est la Convention Interrégionale de Massif 2007-2013 ont un déficit d'image. Il est nécessaire de communiquer sur ces dispositifs pour faire émerger des projets ayant un meilleur effet d'entraînement à l'échelle du massif et pour valoriser les contributions notamment financières apportées par les collectivités partenaires de la Convention et l'Etat.

L'année 2013 est une année charnière puisque la convention interrégionale s'achève et qu'une nouvelle étape de la mise en œuvre du schéma de massif fera l'objet de négociations pour préparer l'avenir.

Aussi, les partenaires du Massif des Vosges ont souhaité faire de cette année un moment de forte communication sur le massif et sur les projets qui s'y développent. C'est pourquoi il est prévu que divers événements ponctuent l'année avec notamment comme point fort l'organisation d'un séminaire de travail, « les Rencontres du Massif des Vosges », destiné à promouvoir les actions conduites dans ce cadre depuis 2007 et à préparer les prochains programmes interrégionaux du Massif des Vosges.

Ce programme ambitieux se justifie pleinement dans l'objectif du développement des territoires de montagne. C'est également l'occasion de commencer un programme de communication sur le long terme sur les moyens mis en œuvre par l'ensemble des collectivités territoriales et par les services de l'Etat en faveur du Massif des Vosges sous toutes ses composantes (sociales, économiques, environnementales...).

Le Commissariat de massif, qui assure le secrétariat des différentes instances du Massif des Vosges, a été désigné comme maître d'ouvrage de ce séminaire qui s'est tenu les 24 et 25 juin 2013 à GUEBWILLER.

L'organisation de cette manifestation a été l'occasion de mettre en lumière les projets exemplaires du massif, mais également de terminer sur un point d'orgue la programmation 2007-2013. Enfin, cette manifestation permettra d'approfondir les réflexions déjà menées dans le cadre de la préparation des futurs programmes sur quelques thématiques.

Une des thématiques du séminaire a été consacrée à la création de relations transfrontalières, notamment en rassemblant les membres du Comité du Massif des Vosges et leurs homologues allemands de Forêt Noire et de Rhénanie-Palatinat pour pouvoir discuter d'intérêts communs.

Les autres thématiques ont eu pour but de susciter :

- des échanges entre les professionnels de différents secteurs de l'industrie (mécanique, textile, papier, ...) ou de l'artisanat, pourvoyeurs de nombreux emplois sur le massif, et les scolaires ou étudiants du massif ou de la proche périphérie ;
- des réflexions au sujet de l'organisation de l'ingénierie territoriale en milieu montagnard, au travers de structures spécifiées comme les parcs naturels régionaux, les groupes d'action locale, ingénierie qui fait quelquefois défaut ;
- des débats sur des problématiques telles que : la politique de paysage, l'agriculture de montagne, la formation, la transmission des entreprises en montagne, les services, le transport...

Sur cette base, quatre tables rondes (TR) se sont déroulées sur les thèmes suivants :

- TR 1 « *L'attractivité du Massif des Vosges* » : analyse des atouts et faiblesses des filières spécifiques du massif, problématique de la transmission des entreprises, développement de réseaux et clusters de TPE PME, création de passerelles avec les pôles de compétitivité se trouvant en périphérie du massif.
- TR 2 « *L'économie montagnarde du Massif des Vosges* » : question de l'ingénierie présente dans les intercommunalités du massif, rôle des parcs naturels régionaux des massifs de montagne, développement de liens avec les Groupes d'Action Locales en charge des programmes européens Leader, question des compétences «montagne» au sein des différentes structures...
- TR 3 «*L'ingénierie territoriale en Montagne* » : liens avec la valorisation touristique, la préservation des identités montagnardes, ...
- TR 4 – Table ronde franco-allemande : « *Les sports et loisirs de nature* ».

Près de 250 personnes composaient le public parmi lequel ont pu noter la présence :

- des politiques et institutionnels du massif des Vosges (élus, représentants économiques et associatifs) ;
- des spécialistes des sujets de la montagne du massif des Vosges, d'autres massifs français, ainsi que de massifs transfrontaliers (Forêt Noire notamment) ;
- des porteurs de projets actuels et potentiels ;
- un public étranger de proche périphérie (Bénélux, Allemagne).

En outre, une série de mini-expositions a été installée dans les différentes communautés de communes du massif, présentant le Massif des Vosges (son patrimoine, son histoire, ses ressources, ses paysages, ses savoir-faire, sa gastronomie...), la Convention de Massif, des projets du territoire de la Communauté de Communes soutenus pour montrer ainsi en quoi

la politique de la montagne influe sur leur quotidien, avec la présentation des projets les plus parlants. Avant d'être installés dans les territoires, ces panneaux ont fait l'objet d'une inauguration lors du séminaire.

L'intégralité de l'opération est évaluée à 178 037 € TTC dont 66 378 € pour la conception et la réalisation de l'exposition, le solde étant le coût des charges d'organisation du séminaire.

Le plan de financement prévoit des fonds européens à hauteur de 78 037 €, 20 000 € de crédits de l'Etat, 45 000 € des trois Régions et 35 000 € des Départements dont 15 000 € pour le Département du Haut-Rhin, cette manifestation ponctuelle s'étant déroulée sur son territoire.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder une subvention de fonctionnement en faveur du Commissariat de Massif à l'Aménagement des Vosges, d'un montant total de 15 000 € (payable à la Préfecture de la Région Lorraine) pour l'organisation d'un séminaire «Rencontre du Massif des Vosges ». Les crédits seront prélevés sur le programme F744, chapitre 65, fonction 94, nature 65731 ;
- d'autoriser le versement de ce montant au Commissariat de Massif à l'Aménagement des Vosges (rattaché à la Préfecture de la Région Lorraine).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER